



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des propriétaires  
du lundi 28 avril 2014 à 20h00  
à la salle communale de Malleray**

Président : M. René Leuenberger  
Secrétaire : Mme Nathalie Griggio Weibel

---

**M. René Leuenberger**, président, salue cordialement les personnes présentes à cette 17<sup>ème</sup> assemblée ordinaire des propriétaires. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. Il est donc accepté comme suit :

**Ordre du jour**

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 avril 2013
4. Démission d'un membre du comité
5. Nomination d'un membre au comité
6. Finances / approbation des comptes 2013
7. Rapport du président et du directeur technique
8. Divers et imprévus

**1. SALUTATIONS**

**Monsieur René Leuenberger** ouvre la séance en constatant que celle-ci a été régulièrement convoquée par publication dans la Feuille officielle du Jura bernois no 15 du mercredi 16 avril 2014 et dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier no 15 du mercredi 16 avril 2014, par courrier aux propriétaires fonciers (dans le courant de la semaine 16) ainsi que conformément à l'article 9 des statuts adoptés lors de l'assemblée constitutive du syndicat du 10 décembre 1997. Le procès-verbal du 29 avril 2013 ainsi que les comptes 2013 ont été mis à disposition dans les communes du périmètre AF ainsi que sur internet.

Il salue particulièrement la commission d'estimation, le comité, M. Maxime Chappuis de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, la direction technique et la direction des travaux, par M. Cédric Vuilleumier.

Sont excusés : Mme Denise Locher, Mme Mariette Niederhauser (pour le JDJ), les CFF, M. Paolo Annoni, l'Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, la commune de Pontenet, M. Laurent Bandelier, M. Marc-André Houmard, M. Claude Friedli de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne ainsi que Mme Aude Dessauges du Service des améliorations structurelles et de la production à Berne.

Les membres du comité suivants sont présents : MM. Aimé Gigon, Hans Stork, Bernard Mornod, Charles-André Beuchat, Maxime Chappuis, Eric Charpié, Bernard Mornod, René Leuenberger et Aimé Gigon.

## **2. NOMINATION DES SCRUTATEURS**

M. Jean-Daniel Blanchard est nommé scrutateur.

## **3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 29 AVRIL 2013**

Comme convenu lors de l'assemblée des propriétaires du 16 avril 2000, il est renoncé à donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Les propriétaires ont été informés sur la convocation de la possibilité de le consulter auprès des communes de Bévillard, Loveresse, Malleray et Pontenet ainsi que sur internet [www.malleray.ch/SAFICV](http://www.malleray.ch/SAFICV).  
*L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal du 29 avril 2013.*

## **4. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ**

Mme Nathalie Zaugg, représentante de la commune de Malleray, a démissionné comme membre du comité au 31.12.2013. Elle est remerciée pour le travail effectué.  
*L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Mme Nathalie Zaugg.*

## **5. NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ**

Mme Séverine Barbagallo est proposée comme membre du comité par la Municipalité de Malleray. *L'assemblée accepte à l'unanimité cette nomination.*

## **6. FINANCES / APPROBATION DES COMPTES 2013**

M. Charles-André Beuchat présente et commente en détail les comptes avec le rétroprojecteur. Chaque ayant-droit au vote dispose d'un exemplaire sur papier (voir annexe).

Au niveau du compte de fonctionnement (voir annexe), les charges se montent ainsi : rémunérations des estimateurs CHF 7'117.50, rémunérations du comité CHF 8'511.55, salaires CHF 12'500.00, assurances sociales CHF 1'302.95, frais d'administration CHF 1'234.05, frais de construction CHF 1'183'908.55, frais de déplacement CHF 400.80, honoraires ingénieurs CHF 156'923.15, impôts (taxe immobilière) CHF 12.05, frais de banques et taxes CCP CHF 123.95 et l'attribution au fond d'entretien CHF 10'000.00. Les revenus sont répartis comme suit : intérêts actifs CHF 6'360.45, loyers et fermages CHF 2'190.00, contributions des propriétaires CHF 116'254.00, subventions CHF 426'865.00. Le solde pour balance se monte à CHF 830'365.10 contre CHF 512'660.15 en 2013. Pour les comptes du bilan, prière de se référer à l'annexe jointe.

**M. Charles-André Beuchat** donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, M. Louis Marc Buri et Mme Nicole Bangerter du 4 avril 2014 et ils proposent de les accepter et de lui en donner décharge.

*L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et en décharge le caissier.*

## **7. RAPPORTS**

### **A) DU PRÉSIDENT**

**M. René Leuenberger** indique que le syndicat s'est réuni à la fréquence suivante depuis la dernière assemblée des propriétaires du 29 avril 2013 : 7x en séances de bureau, 4x en séances de comité, 23x en séances de chantier, 1x séance de réception des chemins de la 3<sup>ème</sup> étape de construction Loveresse-Pontenet et Bévillard. Au niveau de l'administration et des finances, notre syndicat a notamment planifier des séances de bureau et de comité, recherché les placements les plus élevés dans les banques, enregistré plusieurs mutations intervenues au sein du périmètre et inscrites au Registre foncier (achats et ventes). **M. René Leuenberger** informe que les entreprises mandatées effectuent un bon travail et ils en sont remerciés. En guise de conclusion, notre président remercie toutes les instances qui travaillent avec le syndicat, le directeur technique des travaux, M. Jean-Daniel Wälti, Mme Aude Dessauges du Service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance, la commission d'estimation, par son président, M. Jean-Daniel Wirz et le comité pour son engagement. Enfin, les propriétaires sont remerciés pour leur compréhension car ils sont majoritaires à reconnaître le travail qui se fait à tous les niveaux.

### **B) DU DIRECTEUR TECHNIQUE**

**M. Jean-Daniel Wälti** indique que depuis la dernière assemblée générale du 29 avril 2013, les principaux travaux exécutés par la direction technique (DT), en plus de la gestion générale du syndicat avec le Comité, ont été:

#### **I. Généralités**

- Approbation de la nouvelle répartition définitive
- Début des travaux de mensuration officielle
- Troisième étape de construction des ouvrages
- Mesures de compensation écologique - plantation des haies 2<sup>ème</sup> étape
- Les travaux de coordination avec le projet de la N16.

#### **II. Approbation de la nouvelle répartition définitive.**

Lors de la dernière assemblée générale, M. Wälti avait informé l'assemblée que le dossier était en vérification au SASP. Après cette vérification, les dossiers d'approbation ont été livrés le 12 juin 2013 au SASP pour lancer la procédure d'approbation.

Le 23 juillet 2013, la Direction de l'économie publique approuvait la nouvelle répartition définitive ainsi que tous les documents de la procédure AF soit :

- Le plan de « modification du périmètre ancien état »
- Le plan de la nouvelle répartition définitive
- Le registre de l'état de propriété du nouvel état
- Le plan des servitudes
- La réglementation générale concernant les servitudes et le registre des servitudes
- Le plan des mesures IEI et le rapport explicatif avec les fiches de mesures
- Le plan « modification du périmètre du syndicat après achèvement du projet.

Cette décision a publiée le mercredi 31 juillet 2013 dans le no 31 de la FOJB et n'a fait l'objet d'aucun recours auprès du Tribunal administratif du canton de Berne dans le délai légal.

Dans cette décision était également précisé que le SASP devait transmettre au registre foncier les documents approuvés en vue de leur inscription. A ce jour, toutes les nouvelles inscriptions au registre foncier sont exécutées.

### **III. Mensuration officielle**

Les travaux de la mensuration officielle, avec l'abornement des nouvelles parcelles, sont en cours et ne pourront se terminer qu'après l'achèvement de la N16 pour ce qui concerne la zone sud du périmètre.

### **IV. Troisième étape de construction des ouvrages**

Sur les 4,3 millions de francs de travaux prévus dans cette troisième étape, la construction des ouvrages est conforme à la planification avec environ 90 % (CHF 3'900'000.00) des travaux réalisés fin 2013.

Quelques surprises, le renchérissement et les modifications nécessaires du projet initial laisse entrevoir aujourd'hui un dépassement de l'ordre de CHF 200'000.00 à CHF 300'000.00.

Il laisse le soin à la direction locale des travaux de construction des ouvrages, de donner quelques détails sur le déroulement des travaux.

### **V. Compensations écologiques**

Avec l'avancement de la construction des ouvrages, il a été possible d'effectuer une deuxième étape de plantation des haies dans le cadre des mesures de compensations écologique. Reste encore quelques plantations qui sont liées aux travaux de la N16 ou celles qui n'ont pas été exécutées dans les étapes 1 et 2 par rapport aux cultures en cours.

### **VI. Coordination N16**

Les travaux de construction de la N16 sont en pleine exécution sur le périmètre du syndicat et la coordination avec ces derniers prend toute son importance et fait l'objet de contacts suivis principalement aux jonctions d'ouvrages mixtes AF/N16, par exemple les chemins AF aboutissant sur les pistes de chantier N16 ou en continuité de celles-ci.

## VII. Suite des travaux

La suite des travaux de la DT, qui tendent vers la fin, peut se résumer ainsi:

- Suivi de la troisième étape de construction des ouvrages
- Mise en œuvre finale des mesures compensatoires
- Travaux de la nouvelle mensuration avec l'abornement des parcelles
- Travaux finaux

## VIII. Conclusions

Pour conclure, M. Jean-Daniel Wälti remercie Monsieur le Président et tous les membres du comité ainsi que M. J.-D. Wirz, président et tous les membres de la commission d'estimation pour l'excellente collaboration et la parfaite coordination des travaux. Ses remerciements vont également à M. Albert Bassin du bureau Le Foyard pour sa collaboration en matière de suivi environnemental ainsi qu'à M. Kurt Ryf et Mme Aude Dessauges, qui lui a succéder en automne 2013, du service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance.

M. Chapatte demande si le dépassement de CHF 200'000.00 sera répercuté sur les propriétaires. M. Jean-Daniel Wälti répond que selon les informations reçues par Mme Aude Dessauges du Service des améliorations structurelles et de la production à Berne, le subventionnement est en bonne voie d'acceptation. Il ajoute que sur CHF 6'000'000.00 de travaux, le dépassement de CHF 200'000.00 n'est pas énorme si l'on tient comptes notamment du renchérissement et des imprévus dans les constructions.

## 6. DIVERS ET IMPREVUS

Intervention de M. Gérard Schultz de Loveresse. Il émet des doléances par rapport, entre autre, à des canalisations et à un chemin à Loveresse. M. Jean-Daniel Wälti lui rappelle que les problèmes qu'ils soulèvent ne concernent pas le syndicat et que ces informations lui ont déjà été communiquées à de nombreuses reprises.

M. Jean-Daniel Blanchard souhaite connaître l'agenda de la construction du chemin des Golattes, à Malleray. M. Jean-Daniel Wälti répond que ce chemin sera, sauf imprévu, réalisé dans le courant de cette année. La N16 prendra en charge une partie des frais de construction (sauf le revêtement qui sera à la charge de notre syndicat). Un nouveau revêtu remplacera le gravelé prévu initialement. Ce changement fera l'objet d'une publication.

Le président clôt cette 17<sup>ème</sup> assemblée, remercie les personnes présentes et leur souhaite une bonne rentrée.

L'assemblée close à 20h55

La secrétaire

Le Président :

N. Griggio Weibel

R. Leuenberger